

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Alexandre LEBRUN

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3311 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	12/06/2018	11/06/2023
- Diagnostic amiante sans mention	17/08/2017	16/08/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	06/07/2018	05/07/2023
- Diagnostic de performance énergétique	17/08/2017	16/08/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	24/01/2018	23/01/2023
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	14/02/2018	13/02/2023

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant dans le cadre de la réalisation de diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les locaux d'habitation et les locaux de certification des compétences des personnes physiques opérant dans le cadre de la réalisation de diagnostics amiante sans mention dans les immeubles bâtis et les locaux d'habitation et les locaux de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans les immeubles bâtis et les locaux d'habitation ; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans les immeubles bâtis et les locaux d'habitation ; Arrêté du 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et la prestation de prise en compte de la réglementation thermique et de la réglementation thermique des bâtiments existants ; Arrêté du 6 mai 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ; Arrêté du 10 septembre 2009 et du 2 décembre 2011.



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 09/07/2018



Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



MR. LEBRUN ALEXANDRE
Diagnosticheur immobilier

84210 PERNES LES FONTAINES

MICHEL BLANC AGENT GENERAL

agence.blanc@axa.fr T. 0490634666
92 AV CLEMENCEAU 84200 CARPENTRAS
Registre National SIREN400561940
Intermédiaire Opérations Banque
Démarcheur bancaire 1050844256MY
ACPR 61 rue Taitbout 75009 PARIS
Réclamations et Recours sur www.axa.fr
N° ORIAS 07014295
Site ORIAS www.orias.fr
Membre d'une association agréée
Paiement par chèque accepté
Dossier nr

Nos références :

Contrat Responsabilité civile n° : 10193630604

Le 22 juin 2018

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie AXA ASSURANCES, dont le siège est 26 rue Drouot à PARIS, atteste par la présente que Mr Alexandre LEBRUN, est titulaire auprès de l'agence de Mr Michel BLANC Agent Général - 92 Avenue Clémenceau à CARPENTRAS, d'un contrat RESPONSABILITE CIVILE nr 10193630604.

Diagnostics Relevant du dossier de diagnostic technique (DDT)

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
Etat de l'installation intérieure de gaz
Etat des risques naturels, miniers et technologiques (ERNMT)
Diagnostic des performances énergétiques (DPE)
Etat de l'installation intérieure d'électricité
Diagnostic mères

La présente attestation ne peut engager La Société AXA ASSURANCES en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Cette attestation est valable du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} janvier 2019.

Fait à Carpentras, le 22 juin 2018.

Michel Blanc Agent Général